

Compte-rendu du comité technique local **du 5 avril 2017**

II EST URGENT D'ATTENDRE

Le comité technique local (CTL) s'est réuni en deuxième convocation après un boycott de la première réunion (cf lettre aux agents).

En propos liminaires (cf déclaration jointe), Solidaires Finances Publiques a évoqué la nécessité de convoquer rapidement un comité technique sur un certain nombre d'items non prévus à l'ordre du jour, à savoir:

- le budget,
- la formation professionnelle,
- la campagne IR 2017,
- les projets immobiliers,
- l'équipe de renfort,
- l'activité de la cellule informatique
- le baromètre social.

Une prochaine date de réunion a déjà été arrêtée pour le mois de mai.

Concernant le prélèvement à la source, le directeur a reconnu que nous étions dans l'expectative et dans l'attente du résultat des élections présidentielles.

La DGFIP a toutefois un devoir d'explication à donner sur l'aspect technique de cette réforme; en local, des réunions d'information sont en cours avec les différents intervenants, agents et professionnels.

REGLEMENT INTERIEUR

Même si le règlement intérieur proposé par la Direction Générale n'est ni amendable, ni modifiable en local, le directeur partage les inquiétudes des représentants des personnels

sur la remise en cause des droits syndicaux. Nous avons demandé un report de la mise en application du nouveau règlement intérieur aux prochaines élections professionnelles, par analogie avec le sursis accordé dans les instances nationales.

L'approbation de ce règlement intérieur a été différée dans l'attente d'une réponse de la DG à cette revendication.

MODIFICATIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE DU CFP DE TONNERRE

Les agents de la Trésorerie de Tonnerre souhaitent se dégager du temps pour pouvoir accomplir leurs autres missions, ce qui passe par une réduction des horaires d'ouverture au public du bâtiment de Tonnerre.

La demande des agents du CFP de réduire les horaires d'ouverture au public (passage de 23h à 18h) n'a pas été validée en l'état.

Même si le principe de la fermeture du mercredi matin a été actée, les agents seront de nouveau sollicités pour s'exprimer sur une réouverture au public à 13h45 au lieu de 14h, pour maintenir un quart d'heure d'ouverture durant la période 12h/14h, comme dans les autres postes.

Ce point sera de nouveau examiné lors du prochain comité technique local.

ADAPTATION DES STRUCTURES ET DU RESEAU 2018

Le directeur a fait un point d'information sur les évolutions à venir dans notre département.

Il n'y aura pas de surprise... Dixit le directeur.

Aucune fermeture de «site visible»(notamment les petites trésoreries) en 2018, car nous sommes en année électorale et que, pour l'instant, selon le directeur, le réseau est équilibré.

Concernant les sites non visibles, les transferts sont toujours en attente du feu vert de la DG (SIE Avallon, pôle enregistrement, fusion des SPF, transfert de la gestion de la maison de retraite de St Florentin à Auxerre EH).

Une réflexion est en cours sur le transfert du recouvrement impôt de deux trésoreries mixtes sur des structures plus importantes... à suivre

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Le département de l'Aube est expérimentateur depuis novembre 2014 de l'accueil sur rendez-vous et la DG a établi en 2016 deux notes visant à déployer ce nouveau dispositif au sein des directions.

La direction de l'Yonne s'est donc rapprochée de celle de l'Aube et a retenu ces modalités d'accueil pour les SIP d'Auxerre et de Sens.

Ce dispositif est destiné à maîtriser, optimiser et faciliter l'accueil et doit permettre un tri entre les questions simples et complexes.

Sa mise en application sera différente selon les sites.

Suite à une demande de Solidaires Finances Publiques le président a acté que des fiches d'impact détaillées soient réalisées et présentées en CHSCT.

Selon la direction, un rendez-vous a une durée calée sur 20mn.

Ce dernier peut être pris sur l'espace dédié sur internet, par téléphone ou au guichet et nécessite un contre-appel des agents permettant de valider ou non le rendez-vous.

Selon le directeur, l'avenir est au numérique, il est important de développer des modalités d'accueil « pluriel », même s'il n'a pas l'intention de généraliser pour l'instant ce

dispositif.

Un bilan sur la mise en place de l'accueil sur rendez-vous sera fait lors d'un prochain CTL.

L'accueil sur rendez-vous existe depuis de nombreuses années dans notre département, ce que notre direction a semblé découvrir...

Ce nouveau formalisme plus contraignant risque de dégrader un peu plus la relation avec et entre les usagers.

Organisation spécifique du SIP de Sens:

Après la suppression de la cellule CSP, le SIP de Sens est réorganisé avec la création d'une cellule foncière. Cette spécialisation est la conséquence des problèmes récurrents d'effectifs. Au-delà du problème de moyens liés aux suppressions d'emplois, il y a une crainte de la chef de service et de la direction pour les missions et les équipes.

Selon le directeur, le réalisme et le pragmatisme conduisent à faire une demi-marche arrière et revenir à l'existant d'il y a 14 ans mais avec nettement moins de moyens.

Ce qui est dommageable, c'est qu'entre-temps de nombreux sachants sont partis.

QUESTIONS DIVERSES

Cartographie sur Ulysse 89

Il sera mis prochainement en place sur Ulysse 89 une cartographie des services et de leurs attributions suite aux nombreuses modifications liées aux réorganisations de service, transfert de gestion, fusions de communes et inter-communalités.

ENSAP

L'espace numérisé et sécurisé de l'agent public sera prochainement expérimenté au sein de notre direction (fin avril). Les agents auront directement accès à leurs bulletins de paye et

aux informations sur la retraite. Ce n'est qu'un début de la dématérialisation du dossier de l'agent qui préfigure le regroupement de services RH sur des structures plus importantes.

Frais de déplacement

Malgré une bonne réactivité du service logistique (délai moyen de traitement de 6 jours), les organisations ont fait remonter un certain nombre de dossiers en attente. Le directeur adjoint va faire le point avec son service pour régulariser les dossiers.

Les encaisses

Suite à la parution d'une note DG obligeant les postes comptables à refuser un paiement qui ne les concerne pas, le directeur se veut plus pragmatique et autorise quelques exceptions à la règle (tout comme les paiements d'espèces légèrement supérieurs à 300 €).

Services civiques:

2 candidats sont retenus dès le 6 avril sur les SIP de Joigny et Auxerre.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques:

Valérie DE PALMA
Michèle LEVESQUEAU
Jean-François DURET
Pascal AUGÉAT

Balf syndicale:

solidairesfinancespubliques.ddfip

[89@dgfip. finances.gouv.fr](mailto:89@dgfip.finances.gouv.fr)

DATES A RETENIR :

10 avril : projet de mouvement de mutation C

13 avril : assemblée générale annuelle de Solidaires Finances Publiques à Guerchy

N'hésitez pas à venir vous informer, chaque agent a le droit de participer à l'assemblée générale annuelle du syndicat de son choix. Il suffit de déposer une autorisation d'absence dans Agora (code FR1OC).

3 mai : projet de mouvement de mutation A

4 mai : projet de mouvement de mutation B

16 mai : comité technique local

REJOIGNEZ-NOUS !

SECTION :

Bulletin d'adhésion 2017

Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage

Prénom

NOM de naissance

Date de naissance

Cadre :

Grade :

Echelon :

Date de prise de rang :

Informations professionnelles

Service :

Site :

Temps partiel : %

@
☎

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. :

.....
.....
.....

@
☎

Ces informations sont facultatives,
tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 contact@solidairesfinancespubliques.org solidairesfinancespubliques.org